

Reconstruction.

Avec 16 millions d'euros, le chantier du collège Victor Hugo se terminera en fin d'année 2024

Commencés depuis la Toussaint, les travaux du collège de Rugles n'en sont qu'aux prémices. Un chantier de deux ans pour un établissement flambant neuf et une enveloppe totale de 16,5 millions d'euros.

Inauguré en 1991, le collège Victor Hugo de Rugles a bien mal vieilli. Problèmes d'isolation, désamiantage, structures qui ne sont plus aux normes, les problèmes s'additionnent depuis longtemps. Arrivé en 2020 au collège, Nicolas Villeneuve, directeur de l'établissement, se souvient que les travaux ont été envisagés avant son arrivée. **« Cela faisait une ou deux années avant mon arrivée que ce projet était discuté. »** Un projet entamé à la Toussaint et qui s'étalera, au mieux, sur deux ans. La fin des travaux est prévue pour fin 2024 avec un coût estimé à 16,5 millions d'euros.

« Le département de l'Eure est très attaché à la qualité d'accueil et des conditions de travail des collégiens. Les travaux du collège Victor Hugo de Rugles intègrent le premier plan collèges », a communiqué Jocelyne de Tomasi, conseillère départementale du canton de Breteuil.

« Chantier sur site occupé »

Plusieurs défis s'annoncent à l'entame de cette reconstruction. Le défi principal sera de construire sur une parcelle occupée par élèves et professeurs. En effet, les salles de classe seront pleines quand le gros-œuvre débutera, faisant craindre des nuisances sonores sur le site.

« On va avoir deux collèges sur la même parcelle », rappelle le directeur, faisant référence à la fin du chantier.

La première phase des travaux sera dédiée à l'administration. **« Ils vont construire sur différentes phases, mais ils ont besoin de place, c'est pourquoi l'administration va être**

rasée et déménagée dans des préfabriqués quelques mètres plus loin», informe Nicolas Villeneuve.

Autre enjeu, la gestion des flux et la sécurité. Ce déménagement de l'administration pose quelques problèmes. Réseau téléphonique, alarmes et sécurité incendie sont raccordés à ce bâtiment. Déménager ces systèmes progressivement est primordial pour éviter de perturber la sécurité du collège. Cette phase aura lieu pendant les vacances de Noël, afin de ne pas perturber l'enseignement.

« C'est une reconstruction totale. Une fois qu'il sera construit, on déménagera directement dans les nouveaux bâtiments », prévoit le principal.

Aménagements et gare routière

Cette année, moins de 300 élèves sont scolarisés à Rugles. Alors que la capacité d'accueil du collège est de 550 élèves, les futurs bâtiments pourront en accueillir 400. Le futur collège sera donc plus compact, avec une surface au sol plus petite, mais avec un étage en plus que l'actuel. Construire plus haut et moins large, **« c'est ce qui permettra justement de ne pas toucher aux bâtiments principaux pendant le chantier »**, explique le proviseur.

Cependant, **« il y a un risque de surcoûts, liés à l'inflation, mais aussi aux vols de matériel »**, a communiqué le département de l'Eure. Tout au long du chantier, 18 entreprises interviendront. **« Une pose de première pierre est prévue pour le début de l'année 2023 »**, informe le département.

Une gare routière est également prévue pour améliorer la sécurité des élèves pour la desserte des bus, puisque à l'heure actuelle, les bus se garent le long de la rue. Elle n'est toutefois pas prévue dans l'enveloppe globale de la reconstruction. **« L'idée est de réfléchir globalement aux aménagements tout autour. La partie voirie extérieure, ce sera plutôt l'interco Normandie Sud Eure qui va prendre à sa charge l'aménagement du parking »**, souligne Nicolas Villeneuve. Cette gare routière sera construite sur l'actuel parking des enseignants. Ce projet coûtera 560 000 euros supplémentaires répartis en deux parties. Le Département le financera à hauteur de 50 %. La commune et l'intercommunalité se partageront les 50 % restants.

Un projet nécessaire pour l'établissement

L'établissement actuel a été construit en deux parties. Une partie a été faite en 1989 et une autre, en 1967. Cette dernière, construite en structure métallique, n'est plus aux normes et a de l'amiante dans les murs. **« Il était plus intéressant pour le département de repartir sur du neuf »**, explique le proviseur.

Ce projet s'avérait nécessaire pour le confort des élèves. En effet, l'établissement n'était plus très fonctionnel, **"il n'y a même pas d'ascenseur"**, signale Nicolas Villeneuve. **"Dans le nouveau bâtiment, il y en aura un"**.

Par ailleurs, le futur bâtiment respectera les normes environnementales et d'isolation phonique. Il y aura également une salle d'animation pour accueillir les visiteurs extérieurs pour des expositions, spectacles et associations. **"Actuellement, on est obligé de se déplacer dans le centre de Rugles"**, regrette le directeur, avec toutes les problématiques que cela engendre. "Pour les élèves et les parents, on va gagner en confort pour les élèves et les enseignants."

Une reconstruction qui était donc nécessaire, mais qui pose de nombreux défis. Trente ans après son inauguration, le collège va donc faire peau neuve.

Tanguy LE JEUNE



L'administration déménagera dans ces préfabriqués pendant les prochaines vacances de Noël